



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Etudiants paramédicaux :
Réinscription par le web

SOMMAIRE

- Informations générales
- Page d'informations avant application réinscription
- Ecrans de l'application

Vous avez déjà votre carte étudiant UM 21-22

L'application n'est pas compatible avec les smartphones et les tablettes.

Navigateurs à utiliser de préférence : MOZILLA, CHROME, SAFARI

- Vous n'avez pas de frais d'inscription à régler. (0€)
- Vous n'avez aucune pièce justificative à fournir.

⇒ La réinscription se fera par votre Espace Numérique de Travail (ENT) : <https://ent.umontpellier.fr/>

Votre identifiant est votre adresse mail étudiant au format de l'université : prenom.nom@etu.umontpellier.fr

- Si votre compte n'est pas validé, sur la page de connexion de l'ENT choisir 1^{ère} connexion et laissez vous guider, vous recevrez sur l'adresse mail personnelle un lien pour valider votre compte (expéditeur « ne_pas_repondre@umontpellier.fr »)

- Vous avez perdu votre mot de passe sur la page de connexion de l'ENT choisissez « problème de connexion » et laissez vous guider vous recevrez sur l'adresse mail personnelle que vous avez renseigné, un nouveau lien pour changer votre mot de passe (expéditeur :« ne_pas_repondre@umontpellier.fr »).

- Vous avez perdu votre identifiant UM, contactez votre institut.

Votre institut vous informera des dates d'ouverture de l'application :

Au cours de la procédure, deux pdf vous seront proposés sur l'application :

- Un pdf récapitulatif des informations renseignées
- Un pdf qui valide votre inscription sur l'application et que vous pourrez également vous l'envoyer par mail.

Pour valider votre inscription vous devez sur le dernier écran cliquer sur le bouton *Terminer inscription administrative*

Connexion à l'ENT (passeport informatique validé)



IDENTIFIANT:

MOT DE PASSE:

SE CONNECTER

[1ère connexion](#) | [Problème de connexion](#)

L'adresse institutionnelle UM au format :
prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Accès à l'ENT UM :
<https://ent.umontpellier.fr/>

lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Choisir la vignette « Réinscription »

ENT MOODLE MAIL ASSISTANCE

Environnement NUMÉRIQUE de TRAVAIL

TOUS SCOLARITÉ COMMUNICATION ENSEIGNEMENTS ESPACE PERSONNEL VIE ÉTUDIANTE ASSISTANCE

Moodle Plateforme d'enseignement en ligne	Mail étudiant Messagerie électronique Zimbra	Planning 2018-19 Votre planning étudiant 2018-2019	Mon Dossier Résultats, dossier administratif	Bibliothèques Accès aux ressources et services documentaires	Réinscription Réinscription administrative à l'université
Récap. Inscription Imprimer votre récapitulatif d'inscription administrative	IP WEB Consult Imprimer votre contrat pédagogique	e-Candidat Candidatures en Master/PA ou changement d'orientation	Compte Informatique Redirection mail, mot de passe...	Aide ENT Accéder à l'aide en ligne	Centre de Services Demandes et assistance
Carte étudiant Renouvellement en cas de perte	eBureau Accéder à votre environnement de travail : données communes et Microsoft Office	File Sender Transfert de fichiers volumineux	Listes de diffusion étudiantes Abonnement aux mailing lists	Plateforme vidéos Consultation	Univ. Numériques Thématiques Accès au site Web des UFR
PEC Portefeuille d'expérience et de compétences	Boomerang Aide en ligne concernant la BU	CROUS Accès au site Web du CROUS			

🏠 | Mentions légales

Campagne de modification de mot de passe ENT lancée en juin 2022

Afin de renforcer la politique de sécurité informatique, l'Université de Montpellier engage une campagne de changement de mot de passe obligatoire afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

Pour les étudiants qui n'ont à ce jour pas modifié leur mot de passe, ils n'ont désormais accès qu'à deux vignettes :



Vignette « Aide » pour les étudiants :

Afin de renforcer la politique de sécurité des mots de passe, l'Université de Montpellier engage une campagne de changement de mot de passe généralisée afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

"PROCÉDURE CHANGEMENT MOT DE PASSE" :

Ouvrez un navigateur et connectez vous à l'ENT

Cliquez sur l'unique vignette "Changer mon mot de passe" : cela déclenchera l'envoi d'un mail sur votre adresse mail de secours avec un lien pour changer votre mot de passe.

Une fois le mot de passe changé , déconnectez vous de l'application et redémarrez votre navigateur pour que le nouveau mot de passe soit pris en compte à votre prochaine connexion
IMPORTANT : pour éviter que votre compte soit bloqué, répercutez immédiatement ce nouveau mot de passe sur vos téléphones portables, tablettes, client de messagerie (Thunderbird, Gmail ...).

Vous avez bien une adresse mail de secours paramétrée (qui semble valide) , vous pouvez donc suivre cette procédure.

Si vous rencontrez un problème , merci de faire un ticket dans le centre de service via la procédure associé lors du changement de mot de passe

VOUS ALLEZ PROCÉDER À VOTRE RÉINSCRIPTION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Important : Un délai minimal de 24h est nécessaire suite à la confirmation des vœux sur ParcoursSup ou de votre admission sur eCandidat pour accéder à l'application d'inscription

1. CVEC : CONTRIBUTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

A l'attention des étudiants infirmiers, infirmiers anesthésistes, ergothérapeutes, manipulateurs radio, masseur kinésithérapeutes (Instituts paramédicaux) :
Si le numéro d'attestation CVEC vous a été demandé lors de votre inscription dans votre institut de formation, alors vous devrez renseigner celui-ci lors de votre inscription sur l'application.

Pour toute question relative à la démarche CVEC, merci de contacter votre institut de formation.

La CVEC est une contribution « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

Connectez-vous dès à présent au site cvec.etudiant.gouv.fr pour prendre connaissance des démarches à effectuer AVANT de vous inscrire à l'UM.

- Étape 1 : Effectuez les démarches nécessaires via cvec.etudiant.gouv.fr (pensez à vous munir au préalable de votre numéro INE)
- Étape 2 : Imprimez votre attestation, elle vous sera demandée lors de votre inscription, que vous soyez exonéré ou non de la contribution : **l'attestation est obligatoire.**
- Étape 3 : Procédez à votre inscription ou réinscription selon les modalités mises en place dans votre composante.

Selon votre situation :

- soit il vous sera demandé de vous acquitter d'un montant forfaitaire de 95 euros.
- soit vous serez exonéré.

Dans les deux cas, une attestation vous sera délivrée : sans elle, vous ne pouvez pas réaliser votre inscription administrative.

A noter :

- Si vous vous inscrivez au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, cette contribution n'est due que lors de la première inscription.
- Pour les étudiants non-boursiers, nous vous invitons à vous connecter dès à présent sur le site messervices.etudiant.gouv.fr afin de vous créer un compte et faciliter vos démarches.

Plus d'informations : etudiant.gouv.fr

2. PAIEMENT EN LIGNE - (HORS ENSCM)

A l'attention des étudiants infirmiers, infirmiers anesthésistes, ergothérapeutes, manipulateurs radio, masseur kinésithérapeutes (Instituts paramédicaux) :
Si un paiement vous est demandé, merci de vous rapprocher de votre institut avant de poursuivre

Selon votre situation, le paiement en ligne peut vous être demandé, munissez-vous dès à présent d'une carte bancaire (VISA / Mastercard).

Les boursiers du crous sont exonérés des frais d'inscriptions.

Attention aux fausses demandes par mail de recouvrement des droits d'inscription. Assurez-vous systématiquement que la demande provient du service comptable de l'Université et que cette demande est **justifiée** (vérifiez sur votre compte bancaire : si le paiement de vos droits a déjà été effectué, ne pas tenir compte du mail) en cas de doute ne pas répondre au mail et contactez votre service de scolarité ou l'agence comptable.

3. FIN DE L'INSCRIPTION

Votre inscription à l'établissement sera effective quand le message "Votre demande d'inscription a bien été prise en compte" sera affiché à l'écran et lorsque vous aurez transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées sur l'application PJWEB.

Attention, vous ne pourrez plus modifier les informations saisies dans l'application.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Plus d'informations sur le site UM ici <https://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription> ou sur la page inscription 2022 de votre UFR / Ecole / Institut.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ <https://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/faq-inscriptions>

Se réinscrire en ligne

Trouver mon attestation CVEC



Réinscription en ligne

Etudiants paramédicaux : Ne pas tenir compte du message ci-dessous et cliquer sur "Continuer"

Etudiants NON paramédicaux : Vérifiez que le diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire est bien ouvert à la réinscription. Si votre formation est bien ouverte, l'état de vos résultats ne permet pas encore de déduire automatiquement la réinscription qui devrait vous être proposée. Essayez un peu plus tard ou contactez votre scolarité en leur indiquant votre numéro d'étudiant et le diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.



Continuer

Cliquez sur le bouton « continuer »

Choix de l'inscription



Réinscription en ligne

Université de Montpellier

Nom :

Prénom :

N° Etudiant :

Année universitaire 2022-2023

Né(e) le : 16/09/1997



Aide

Choisissez votre inscription (un seul choix possible)

DE infirmier Alès 2ème année

Continuer

Case à cocher puis continuer



Si l'application ne vous propose aucune inscription ou que ce n'est pas la bonne formation, merci de contacter votre institut.

Choix de l'inscription

CHOIX DE L'INSCRIPTION

Université de Montpellier

Nom :

Prénom :

N° Etudiant :

Année universitaire 2022-2023

Né(e) le : 16/09/1997

Vous avez choisi l'inscription suivante :

DE infirmier Alès 2ème année

Recommencer

Continuer



Données personnelles – avec CVEC



PERSONNELLES

Université de Montpellier
Nom : [] Prénom : [] N° Etudiant : [] Né(e) le [] Année universitaire 2022-2023

Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Situation familiale :
Ne pas renseigner
Sélectionner la valeur « Ne pas renseigner »* [Ne pas renseigner v]
Veuillez préciser le nombre d'enfants : [] **Pas d'action**

Situation militaire :
Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ?* [Journée Défense et Citoyenneté (+18 ans) v] **Sélectionner selon votre situation**

Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) - CROUS :
Quel est le numéro CVEC transmis par le CROUS ?* [] - [] - []

Si vous avez un handicap reconnu :
Vous souhaitez déclarer une situation de handicap [] **Pas d'action**

Votre adresse permanente ou familiale est :
La saisie d'une adresse en France ou à l'étranger est obligatoire

Quel est votre téléphone ? []
Quelle est votre adresse ?* [IFSI]
Complément commune, lieu-dit []
Si adresse en France
Quel est votre code postal ? [30100]
[Précisez votre commune \(cliquer sur le lien\)](#) [ALES]
Si adresse à l'étranger
Quels sont votre code postal et votre ville ? []
Quel est votre pays ? [] **Mettre à jour votre adresse fixe**

Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire :
Quel est votre type d'hébergement ?* [] **Sélectionner selon votre situation**

Coordonnées personnelles :
Quel est votre numéro de téléphone portable (OBLIGATOIRE) ?* []
Quelle est votre adresse électronique personnelle ?* []
Veuillez confirmer votre adresse électronique personnelle* [] **A compléter**

Champ CVEC : si vous êtes assujetti, le champ sera présent et à renseigner obligatoirement avec le numéro présent sur l'attestation

Les noms et prénoms de l'attestation CVEC doivent être identiques à votre carte Carte d'étudiant (CMS) sinon contacter votre institut

Données annuelles

DONNEES ANNUELLES

Université de Montpellier

Nom :

Prénom :

N° Etudiant :

Né(e) le :

Année universitaire 2022-2023

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.



Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire :

Si vous avez une activité rémunérée, remplissez les 3 lignes suivantes

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?*

Sans activité professionnelle

Pas d'action

Quelle activité exercez vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

Catégorie socio-professionnelle de vos parents :

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent ?*

Profession intermédiaire administratif et commercial en entrepri

A renseigner

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du 2ème parent référent ?*

Commerçant et assimilé

Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription :

Quelle est la nature de la bourse ?

Pas d'action

Si vous bénéficiez d'aides financières particulières pour la nouvelle année universitaire (autre que bourse sur critères sociaux) :

Quelle est la nature de vos aides financières ?

Pas d'action

Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau :

Le statut d'étudiant SHN est délivré par une commission de l'UM

Pas de valeurs disponibles

Pas d'action

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Continuer

Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international :

Sur présentation des documents des relations internationales pour la validation de votre dossier. L'inscription avec un programme d'échange doit se faire par le service de scolarité.

Pas d'action

L'année dernière (2021/2022)

Quelle était votre situation ?* Université (hors IUT, Ecole d'ingénieur universitaire) ▼
Précisez le pays de votre formation* FRANCE ▼
Précisez le département de votre formation HERAULT
Précisez l'établissement de votre formation Université de Montpellier

Cf *

Dernier diplôme obtenu :

Précisez le type de ce diplôme* Baccalauréat (Français) ▼
Précisez le pays d'obtention* FRANCE ▼
Précisez le département d'obtention (si pays=France) : cliquer sur le lien HERAULT
Précisez l'établissement d'obtention (cliquer sur le lien)
Précisez l'année universitaire d'obtention 2019 / 2020

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement pour 2022/2023 : Etudiants paramédicaux, renseigner votre institut pour 2022-2023 (insc

Quel est le type d'établissement ? Autre école ou cursus ▼
Précisez le département où se trouve cet établissement (cliquer sur le lien) HERAULT
Précisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit (cliquer sur le lien) INSTITUT DE FORMATION DE MASSO-KINESITHEF
Souhaitez-vous y maintenir votre inscription (étudiants paramédicaux, cochez OUI)? Oui Non

Renseigner sur ce modèle en précisant votre institut 2022-2023
Choisir OUI pour maintenir l'inscription

Choisir oui ->

Votre statut pour l'année universitaire en cours :

Quel est votre statut ?* Etudiant Kinésithérapeute ▼

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Menu déroulant, vérifier que le statut correspondant à votre formation sinon choisir celui correspondant

* Plusieurs situations possibles :

Vous étiez inscrit dans un institut paramédical en FRANCE

Choisir AUTRE ETABLISSEMENT / pays FRANCE / département de l'institut (ne pas renseigner l'établissement)

Vous étiez inscrit dans un institut paramédical à l'ETRANGER

Choisir AUTRE ETABLISSEMENT ou cursus, sélectionner le pays de formation. Ne pas renseigner l'établissement,

Vous n'étiez inscrit qu'à l'UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Choisir UNIVERSITE, sélectionner France puis département HERAULT et l'établissement Université de Montpellier,

Montant des droits → 0€

COUVERTURE SOCIALE

Université de Montpellier

Nom : Prénom : N° Etudiant : Né(e) le : Année universitaire 2022-2023

Réinscription en ligne

REFORME SECURITE SOCIALE RENTREE 2018

L'université n'affilie plus à la sécurité sociale

[Aide](#)

[Continuer](#)

DROITS A PAYER

Université de Montpellier

Nom : Prénom : N° Etudiant : Né(e) le : 31/03/1974

Année universitaire 2022-2023

Montants des droits à payer (en euros) :

Bibliothèque	0,00
Diplômes d'université	0,00
Diplômes nationaux	0,00
Total dû à l'établissement :	0,00

[Détail des droits](#)

[Continuer](#)

Récapitulatif

RECAPITULATIF

Université de Montpellier

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

N° Etudiant : [REDACTED]

Né(e) le : 31/03/1974

Année universitaire 2022-2023

Vous avez choisi :



Aide

Vos choix d'inscription

DE infirmier Alès 2ème année

Vos données personnelles

Situation familiale : Ne pas renseigner
Adresse fixe : IFSI
30100 ALES
Type d'hébergement : Domicile parental
Adresse annuelle : IFSI
30100 ALES
Téléphone portable : [REDACTED]
@dresse personnelle : cl@gmail.com

Vos données annuelles

Votre cat.soc.prof. : Sans activité professionnelle
Cat.soc.prof. du parent référent : Non renseigné (inconnu)
Cat.soc.prof. du 2ème parent référent : Non renseigné (inconnu)
Localisation : HERAULT
Dernier diplôme obtenu : DAEU
Année d'obtention : 2000 / 2001
Autre établissement fréquenté : IFSI ECOLE AIDE-SOIGNANTS - CENTRE HOSPITALIER D'ALES
Type établissement : Autre école ou cursus
Etablissement : ECOLE TECHNIQUE PRIVEE NIMES OLYMPIQUE ASSOCIATION
Localisation : GARD
Département : GARD
Maintien inscription : Parallèle

Votre couverture sociale

Vous n'êtes pas affilié(e) à la sécurité sociale étudiante pour le motif :

Montants droits à payer (en euros)

Total dû à l'établissement : 0,00

[Finaliser mon inscription](#)

[VISUALISER - IMPRIMER le récapitulatif](#)

au format html pdf

Récapitulatif à
conserver en pdf

Fin de l'inscription



Réinscription en ligne

Université de Montpellier

Nom :

Prénom :

N° Etudiant :

Né(e) le : 08/12/2001

Votre demande de réinscription à l'Université de Montpellier a bien été prise en compte pour l'année universitaire 2022 /2023



Votre numéro de sécurité sociale provisoire est le :

Pièces justificatives (Pièces justificatives à déposer sur PJ WEB ou à présenter lors de votre rendez-vous - modalités précisées par vos scolarités) :

L'absence d'une seule de ces pièces ne permettra pas la mise à jour de votre carte étudiant.

• Pièces justificatives à fournir ultérieurement à votre UFR, École ou Institut

Ne tenez pas compte de la liste des pièces demandées ci dessous.

Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité au nom de l'étudiant ou une attestation d'assurance scolaire, universitaire et extra-scolaire pour l'année universitaire 2022-2023

Attestation nominative CVEC

NE PAS TENIR COMPTE

Informations complémentaires :

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DES INSTITUTS PARAMEDICAUX.
VOUS N'AVEZ AUCUNE AUTRE PIECE A FOURNIR.

Vous avez maintenant terminé votre demande de renouvellement de la carte CMS UM.

Les services de l'Université traitent les informations renseignées.

L'administration de votre institut de formation apposera un sticker année universitaire 2022-2023 sur votre carte d'étudiant.

Message important

Imprimer au format html pdf

Message de confirmation :

Adresse électronique pour envoi du message de confirmation : *

Veuillez confirmer votre adresse : *

Vous pouvez garder le justificatif en pdf et le recevoir par mail

Cliquer pour VALIDER

[Accueil](#) [Nous écrire](#) [Plan du site](#) [Recherche](#)

© Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements - Crédits - Mentions légales



Contactez votre service de scolarité?w!


Cliquer sur **terminer inscription administrative** pour valider

NE pas tenir compte de la page ci-dessous

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.

ETAPE SUIVANTE : POUR FINALISER ET VALIDER VOTRE INSCRIPTION, TRANSMETTEZ DÈS À PRÉSENT VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Tous les étudiants sont concernés, sauf les doctorants et les étudiants des instituts paramédicaux.

- Déposez les pièces justificatives de votre dossier d'inscription sur 
- Quand les pièces déposées auront été contrôlées et validées par le service inscription votre Certificat de scolarité sera disponible dans la vignette « MonDossier » de votre ENT

NOUVEL ARRIVANT : VALIDEZ VOTRE COMPTE INFORMATIQUE UM

- Vous allez recevoir sur l'adresse mail renseignée lors de votre inscription en ligne, un lien vous permettant de valider votre compte informatique UM et vous permettra de vous connecter à votre ENT (Environnement Numérique de Travail).

L'ENT vous permet d'accéder à toutes les applications utiles et nécessaires à votre scolarité :

- Consultation de votre inscription administrative
- Agenda
- Emploi du temps
- Boite mail institutionnelle
- Mon Dossier (certificat de scolarité, notes...)
- Et bien d'autres services ...

LA CARTE D'ETUDIANT OU CMS ?

Une carte d'étudiant ou un sticker année universitaire 2021-2022 vous sera délivré(e), selon les modalités prévues par votre Faculté (UFR), Ecole ou Institut.

UNE QUESTION ?

Visitez notre FAQ : <https://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/faq-inscriptions>

En cas de difficulté veuillez contacter le service inscription de votre Ecole, UFR et Institut.